

Le papier

Journaux, circulaires, revues, papiers divers, papiers d'imprimante, enveloppes, sacs de papier, dépliants, bottins de téléphone, cahiers, publications, feuilles mobiles, livres sans couvertures ni reliure, papier d'emballage, papier déchiqueté

En quelques mots :



Le papier est une matière fabriquée avec des fibres végétales réduites en pâte, étendue et séchée, pour former une feuille mince.

En quantité :

Le papier représente 64% de l'ensemble des matières recyclables reçues et traitées au centre de tri de Tricentris.

Non accepté dans le bac :

Les papiers souillés, cirés, plastifiés, sablés, parchemins ou d'aspect métallisés, mouchoirs, essuie-tout, papiers peints, autocollants, couches, photos doivent être mis dans le bac noir.

Trucs et nuances:

- Mettre le papier déchiqueté dans un sac de plastique transparent
- Les fenêtres des enveloppes ne causent aucun problème et n'ont pas besoin d'être retirées
- Ne pas ficeler les papiers
- Retirer les circulaires et les journaux de leurs sacs de distribution (ex : Publisac)
- Il n'est pas nécessaire d'enlever les broches
- Opter pour le papier d'emballage simple, non métallisé ni transparent

Et après tout ça:

Entre autres, les différentes fibres recyclées peuvent être transformées en papier de toilette, carton ondulé, produits d'emballage ou encore, en papier recyclé.

Le carton

Boîtes de carton, plates et ondulées, emballage en carton, boîtes d'œufs, rouleaux de carton, contenants à pignons (cartons de lait ou de crème), contenants multicouches (Tetra Pak), boîte de pizza, verres de café à emporter

En quelques mots :



Le carton est une matière constituée de plusieurs couches de papier collé, pouvant être ondulé, formé d'une couche ondulée entre deux couches planes.

En quantité :

Le carton représente 13,5% de l'ensemble des matières recyclables reçues et traitées au centre de tri Tricentris

Non accepté dans le bac :

Les cartons souillés et cirés doivent être mis dans le bac noir.

Trucs et nuances:

- Ouvrir les boîtes et les mettre à plat (démontées) dans le bac de récupération
- S'assurer que les boîtes sont vides ; ne pas laisser de styromousse, de sac de céréales ou encore, de plateau de biscuits à l'intérieur
- Jeter le couvercle en plastique des verres à café à emporter
- Jeter la paille des boîtes de jus
- Il n'est pas nécessaire d'enlever la partie versante des contenants à pignons et multicouches

Et après tout ça :

Entre autres, les différents types de carton recyclés peuvent être transformés en papier essuie-tout, papier de toilette, papier cadeau, enveloppes ou encore en produits d'emballage

Le plastique

Tous les contenants, bouteilles, bouchons et couvercles de plastique sur lesquels on retrouve le ruban de Möbius ainsi que le numéro, 1, 2, 3, 4, 5 ou 7, sacs de plastique qui s'étirent, pellicule d'emballage

En quelques mots :

Le plastique est une matière synthétique constituée de macromolécules obtenues par la polymérisation ou polycondensation et qui peut être moulée ou modelée, mais qui est souvent rigide après fabrication.

En quantité :

Le plastique représente 4,5% de l'ensemble des matières recyclables reçues et traitées au centre de tri Tricentris.

Non accepté dans le bac :

Tous les contenants, bouteilles, bouchons et couvercles de plastique qui ne sont pas identifiés du ruban de Möbius, tous les contenants, bouteilles, bouchons et couvercles de plastique qui portent le numéro 6, styromousse, sacs de plastique rigides, pailles, emballages de barres tendres, tablettes de chocolat et sacs de croustilles, tout autre item de plastique qui n'est pas un contenant (jouets, rasoirs jetables, toiles de piscine, boyaux d'arrosage, cartable, mobilier de jardin, pièces de voiture, lumières de Noël, pelle de plastique, les vêtements, etc.) doivent être mis dans le bac noir.

Trucs et nuances:

- Vider et rincer légèrement les contenants
- Déposer les contenants pêle-mêle dans le bac, non emboîtés, ni dans un sac
- S'assurer que tous les contenants et items de plastique déposés dans le bac portent le symbole du recyclage en plus d'être identifiés du numéro 1, 2, 3, 4, 5 ou 7.
- Jeter tous les contenants et items de plastique identifiés par le numéro 6
- Jeter tous les contenants et items de plastique qui ne portent pas le symbole du recyclage
- Séparer les bouchons et les couvercles des bouteilles et des contenants
- Faire un sac de sacs avec les sacs de plastique qui s'étirent et les pellicules d'emballage (dans un sac transparent)

Et après tout ça :

Entre autres, les différents types de plastiques recyclés peuvent être transformés en bouteilles, en contenants, en vêtements, en tuyaux, en jouets, en pièce d'automobiles ou encore, en mobilier urbain.



Le métal

Boîtes de conserve, bouchons, couvercles, papier et assiettes d'aluminium, canettes de boissons diverses, consignées ou non, petits articles en métal (cintres, chaudrons, moules à gâteau, etc.

En quelques mots :

Le métal est un corps simple, doué d'un éclat particulier, bon conducteur de la chaleur et de l'électricité et formant, par combinaison avec l'oxygène, des oxydes basiques.

En quantité :

Le métal représente 3,5% de l'ensemble des matières recyclables reçues et traitées au centre de tri.

Non accepté dans le bac :

Bonbonnes de propanes, bouteilles en aérosol, extincteurs, outils, gros objets en métal (bicyclette, barbecue, pièce de voiture, etc.) doivent être apportés à un écocentre (voir la section écocentre).

Trucs et nuances:

- Vider et rincer légèrement les contenants
- Déposer les contenants pêle-mêle dans le bac, non emboîtés, ni dans un sac
- Attacher les cintres de métal ensemble
- Garder les aérosols, les contenants de peinture et les bonbonnes de propane pour l'écocentre
- Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes sur les boîtes de conserve, mais si enlevées, elles seront recyclées avec le papier
- Même rouillé, le métal peut être recyclé

Et après tout ça :

Entre autres, les différents types de métaux recyclés peuvent être transformés en pièces d'automobile, paniers d'épicerie, électroménagers, matériaux de construction, capots de tondeuses, pièces de fer à repasser, en radiateurs ou encore, en équipements de sport.



Le verre

Bouteilles et contenants alimentaires, peu importe la couleur, bouteilles de vin et de bières, consignées ou non

En quelques mots :

Substance fabriquée, dure, cassante et transparente, de structure vitreuse, essentiellement formée de silicates alcalins.

En quantité :

Le verre représente 14,5% de l'ensemble des matières recyclables reçues et traitées au centre de tri de Tricentris.



Non accepté dans le bac :

Les vitres, fenêtres, verres à boire, ampoules ordinaires, coupes à vin, tasses, vaisselle, miroirs, céramique, poterie, pyrex qui ne sont pas en bon état doivent être mis dans le bac noir.

Les tubes fluorescents doivent être apportés dans un écocentre (voir section écocentre).

Trucs et nuances:

- Vider et rincer légèrement les contenants
- Déposer les contenants pêle-mêle dans le bac, non emboîtés, ni dans un sac
- Séparer les bouchons et les couvercles des contenants
- Garder les néons et les ampoules fluocompactes pour l'écocentre
- Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes collées sur les contenants et bouteilles en verre

Et après tout ça :

Chez Tricentris, le verre est 100% recyclé et transformé en ajout cimentaire VERROX qui peut être intégré à des trottoirs, des bordures et autres ouvrages de béton. Le verre recyclé peut également être réutilisé en produits d'abrasifs projetés ou encore, dans la fabrication de laine isolante.

Articles usagés et réutilisables (interdit dans le bac de recyclage)

Les objets en bon état tel que des vêtements, meubles, livres, vaisselle, petits appareils électroménagers, etc... peuvent être apportés à des organismes de bienfaisance. (Ex : Action bénévole de la Rouge, Comptoir d'Entraide de Labelle, La Samaritaine, etc...)

À noter : L'Action Bénévole prend également tous les textiles usagés non réutilisables (ex : drap troué, vêtement brisé et ou taché, etc...)

Résidus domestiques dangereux (interdit dans le bac de recyclage)

Les piles, les restes de peinture et de solvant, etc doivent être apportés à l'écocentre (voir section écocentre).